AVERTISSEMENTS agricoles



GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 23 DU 15 DECEMBRE 1992

CEREALES : PUCERONS : Arrêt du vol depuis le 8 Novembre. Risque pour les semis **avant le 15 Octobre.** MALADIES : stratégie 1993
RAPPORT D'EXPERIMENTATION SPV NORD 1992 EN VENTE
REUNION NATIONALE LEGUMES à LOOS-EN-GOHELLE les 27 et 28 JANVIER 1993 ***Protection phytosanitaire*** **Renseignements : 21.28.27.27 *(demander Dany ou Nathalie)***

CEREALES

▸ ***Pucerons vecteurs de la jaunisse*** : Le vol ne s'est pas poursuivi au-delà du 8 Novembre, donc les semis tardifs ne sont pas concernés.

Comparaison avec les années précédentes

ANNEE	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Novembre 1ère Déc.	14	36	62	6	52	5	5	33
Novembre 2ème Déc.	3	10	2	30	42	4	0	1

Par contre, les pluies ininterrompues sur tout le mois de Novembre ont pratiquement interdit toute intervention insecticide et herbicide.

Il y a donc danger de jaunisse pour toutes les céréales semées avant le 15 Octobre et non traitées. En absence de gelées importantes cet hiver, on pourrait retrouver une situation analogue à 1989 où les pucerons s'étaient multipliés pendant tout l'hiver.

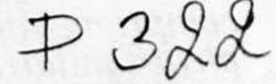
On estime qu'il faut plusieurs jours avec des gelées d'environ - 7°C au sol pour détruire une population de pucerons.

▸ ***Préconisation*** : En terre légère, si le climat à venir permet un certain ressuyage, il faudra tenter d'intervenir avec un insecticide même pendant l'hiver, surtout s'il fait doux (semis avant le 15 Octobre).

En profiter pour intervenir avec un herbicide, de préférence antidicot de contact (FIRST, EXEL D+, FOXPRO D+, ALLIE, GRATIL, etc...). Avec les isoproturons, il y a risque de phytotoxicité si des gelées brutales surviennent dans les 8 jours.

Sur forte population de vulpins, les interventions hivernales sont possibles avec PUMA S + huile, sans risque de phytotoxicité (température > 0°C).

ministère de l' **agriculture** et de la **forêt**





D.R.A.F. – S.R.P.V.
Cité Administrative – 59048 LILLE CEDEX – Tél. 20.52.00.25

STATION REGIONALE : (dont Avertissements Agricoles)
Z.A.L. du Grand Mont – Rue B. Palissy – B.P. 47 – 62750 LOOS-EN-GOHELLE – Tél. 21.28.27.27

Abonnement annuel : A l'ordre Régisseur de Recettes D.R.A.F. Nord-Pas-de-Calais

ISSN 0758-7968 - CPPAP N°1865 AD

FONGICIDES CEREALES...
QUELLE STRATEGIE POUR 1993 ?

Avec la modification du contexte économique, quelle stratégie de lutte fongicide peut-on proposer pour la prochaine campagne ?

▸ Du rendement aux coûts de production

Les agriculteurs, compte tenu de la réforme de la PAC et de leurs préoccupations actuelles, feront des choix de bon sens. En effet, leurs objectifs économiques, différents selon les structures de production, les régions, la collecte, etc..., les conduiront ici à privilégier les rendements, là à rechercher la meilleure marge brute...

Mais il est une constante en protection des cultures : l'efficacité des traitements, et par conséquent leur rentabilité, est conditionnée par le respect des quelques principes et règles de base suivants.

▸ A maladies faibles, nuisibilité limitée

Cette approche, en plus de la situation économique actuelle, résulte également de la faible pression parasitaire enregistrée ces dernières années.

Dans ce contexte de faible nuisibilité des maladies, la tentation est forte de conclure que les maladies sont moins nuisibles, donc que des programmes "allégés" seront suffisants. Malheureusement, raisonner sur le passé n'a jamais permis de prévoir l'avenir. La seule conclusion que l'on puisse tirer des toutes dernières années est qu'en l'absence de maladies, les écarts de rendement sont faibles et que si 1993 voit le retour de la rouille jaune ou de la rouille brune ou d'une forte pression de septorioses, il faudra revoir la protection à la hausse !

▸ Gérer la protection

L'évolution de la pression parasitaire dépend largement des conditions climatiques que nous sommes incapables de prévoir à plus de quelques jours. Il faut donc prendre des décisions à un instant donné en fonction de la situation (réseaux d'observation et de référence, laboratoire et modèles), de l'évolution probable du parasitisme (modèle de prévision) et de la nuisibilité qui risque d'en découler. En fonction des pertes potentielles, la décision se fera en terme de "traitement" ou "non traitement" et aura pour objectif de régler le problème de façon durable par l'application d'une dose pleine.

▸ Gérer les résistances

Nous avons déjà été confrontés aux phénomènes de résistance par le passé. De nouveaux événements sont intervenus ces derniers mois ou années. L'objectif des prochaines campagnes doit être de gérer les problèmes réels ou probables pour les maladies suivantes :

* Piétin-verse vis-à-vis du prochloraze et des triazoles.
* Oïdium vis-à-vis des triazoles, des morpholines et de l'éthyrimol.
* Septorioses, rouilles, helminthosporiose et rhynchosporiose vis-à-vis des triazoles.

Les résistances seront certainement le défi à relever pour les prochaines années. C'est maintenant qu'il faut tout mettre en oeuvre pour ne pas en arriver à une situation ingérable : tous les "préconisateurs" en ont la responsabilité vis-à-vis du monde agricole.

▸ Quelques règles de base

* N'intervenir que lorsque le risque le justifie ; c'est le seul critère de rentabilité des interventions (consultez les Avertissements Agricoles).
* Pour diminuer la durée de la pression de sélection, appliquer les produits à dose pleine.
* Pour les associations "à la ferme", respecter les équilibres des associations prêtes à l'emploi.
* Prochloraze : à n'utiliser qu'en situation à risque piétin.
* Morpholines : à réserver uniquement aux variétés sensibles ou en cas de forte pression. Si possible, se limiter à 1 morpholine par parcelle. Si une nouvelle intervention visant à l'oïdium est nécessaire, préférer des associations triazoles + éthyrimol. Si 2 morpholines sont appliquées, en associer au moins une avec triazole ou éthyrimol. Pas de morpholine à partir de début épiaison.
* Triazoles : si possible, se limiter à 1 triazole par parcelle. Si 2 triazoles sont appliquées par parcelle, en associer au moins une avec un contact.

Eviter l'impasse, tant au niveau économique que technique, c'est le défi à relever : ne compromettons pas l'avenir par des préoccupations basées uniquement sur le court terme. La protection phytosanitaire sera encore rentable demain si nous savons mettre en oeuvre aujourd'hui une stratégie réaliste.

Note commune de l'Expert "Céréales"
et des 3 rapporteurs "Maladies des céréales".

RAPPORT REGIONAL EXPERIMENTATION S.P.V. - 1992

120 pages regroupant ls résultats de 30 essais sur le Nord Pas-de-Calais

- Bilan climatique
- Bilan phytosanitaire
- Essais céréales (Vulpin, Agrostis, Gaillet, Helminthosporiose, Piétin-verse, Oïdium, Septoriose)
- Essais pois (Renouée liseron, Renouée des oiseaux)
- Essais colza (herbicides)
- Essais pommes de terre (Mildiou, Nématodes).
- Mouche de l'endive.

BULLETIN A RETOURNER A :

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
B.P. 47
62750 LOOS-EN-GOHELLE

NOM : . . . . Prénom : . . . .

ADRESSE : . . . .

. . . .

Désire recevoir le rapport "Expérimentation 1992" et joint un chèque de **130.00 F** (rapport et frais d'expédition) à l'**ordre de la F.R.E.D.E.C.**

P323